



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Des élus en campagne ? Communiqué le vendredi 02 avril 2021.

La SEPANSO, qui ne fait pas de politique, ne peut pas rester silencieuse en voyant des élus (Carrère, Dayot, Degos...) hurler avec les loups. D'une part on constate qu'ils n'ont pas pris la peine d'échanger avec la SEPANSO avant de prendre position, d'autre part on constate qu'ils ne semblent pas gênés le moins du monde par des actions répréhensibles : non respect du couvre-feu, utilisation d'une chaussée interdite aux tracteurs, obstruction d'une voie publique, déversement de déchets, injures publiques, diffamation...

Compte tenu de la disproportion entre les actions de certains agriculteurs et le contenu du jugement, on se demande si ces élus ont lu le jugement ou bien s'ils se comportent comme les moutons de Panurge, faisant leur des revendications dont on cherche la pertinence (d'où sortent ces estimations de 30 à 50% ? Comment arriver à ces chiffres ?)

La SEPANSO invite ces élus à bien réfléchir : les témoignages de soutien oraux et écrits adressés à la SEPANSO sont si nombreux que la majorité des citoyens semble bien choquée par les attaques indignes dont sont victimes les dirigeants de la SEPANSO bien connus pour les aides qu'ils apportent bénévolement à ceux qui sont confrontés à des problèmes sanitaires ou environnementaux.

Quelques lecteurs de Sud-Ouest ont réagi au titre « *Irrigation : les paysans voient rouge* » : « *Nous aussi, on voit rouge quand on regarde les champs* ». Comme les responsables de la SEPANSO ils souhaitent que les problématiques quantité et qualité soient traitées conjointement. De plus en plus de personnes pensent : « *agriculteurs = pollueurs* », ce que la SEPANSO regrette, surtout ses adhérents agriculteurs qui travaillent en respectant l'environnement. Si l'on avait écouté la SEPANSO lors des enquêtes publiques visant à protéger les ressources en eau, les nappes qui servent à approvisionner les citoyens en eau potable n'auraient pas été polluées.

Et si ces élus commençaient à lire les dossiers au lieu de faire dans la démagogie en oubliant les obligations qu'impliquent leurs fonctions ? La gestion des eaux : « *Les sécheresses et les inondations sont le résultat logique d'une très mauvaise gestion des eaux de surface. Inondation c'est quand l'eau repart trop vite vers la mer, sécheresse c'est quand elle est repartie trop vite ... Si on avait 2 fois plus de précipitations on aurait 2 fois plus d'inondations mais toujours pas assez d'eau l'été ...* ». Pour résoudre les deux problèmes, il faut faire en sorte que les pluies s'infiltrent au maximum sur tout le bassin versant, ce qui signifie qu'il faut à la fois des sols drainants (riches en humus et moins compactés par des engins lourds) et des arbres (forêts ou haies à trois étages). Ainsi l'évapotranspiration permettrait la création de pluies et la limitation des sécheresses. Les défrichements auxquels nous assistons, lesquels s'accompagnent de demandes de pompages vont amplifier les effets du dérèglement climatique. Inversement il conviendrait de conduire simultanément des cultures et des forêts (agroforesterie moins gourmande en eau). Les plantes sont plus ou moins gourmandes en eau, choisissons les moins gourmandes en fonction des ressources disponibles. Les rejets des stations de traitement des eaux usées posent problème, créons des bassins

tampons avant rejet, cela permettra de régler le problème des surverses et des rejets polluants dans l'environnement lorsque ces stations sont saturées (subsidairement, cela permettrait de limiter les risques d'épidémies et dans pas mal de cas cela permettrait d'irriguer certaines cultures). ETC...

La SEPANSO rappelle qu'elle demande depuis des années la création d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau pour les nappes profondes des Landes. On se demande toujours pourquoi cet outil de planification, institué par la loi Eau de 1992, qui a permis la création d'un SAGE nappes profondes en Gironde, n'est pas utilisé dans les Landes.

Le **SAGE** fixe, coordonne et hiérarchise des objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que de préservation des zones humides. Il identifie les conditions de réalisation et les moyens pour atteindre ces objectifs : il précise les objectifs de qualité et quantité du SDAGE... Il repose sur une démarche volontaire avec les acteurs locaux. Alors pourquoi attendre pour mettre toutes les parties prenantes autour d'une table ? Qui bloque cette création ?

La SEPANSO rappelle par ailleurs que la France a pris un engagement en validant la Directive Cadre Eau. La France a déjà reçu un avis motivé de la Commission en mai 2020 demandant de respecter les règles de l'UE pour le traitement des eaux urbaines (169 agglomérations effectuant des rejets dans des zones normales ou sensibles). La problématique des pollutions diffuses agricoles qui impactent les eaux superficielles et souterraines ne va pas tarder à intéresser les autorités européennes.

Dernière minute :

Des agriculteurs manifestent contre la réforme de la Politique Agricole Commune qui prévoit de diminuer les aides aux agriculteurs qui ne consentent pas d'efforts en faveur de l'environnement. La SEPANSO sera très intéressée par les prises de position des élus landais.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>